## Sciage et rabotage du bois - Grand-Nord-Ouest Entreprises incluses dans le rapport (2025/1447)

- AGEORGES
- AR BOIS
- BARILLET PAU
- BELLEME BOIS
- BERNARD GAUTHIER MERRANDIER
- BESSON FRERES
- BOIS BAR LE DUC
- BOIS BUCHE NORD ATLANTIQUE
- BOIS-FACTORY 36
- · CHENE DE L'ORNE
- CHENE DE MEUSE
- COCHAIN MECABOIS
- DESCHAUMES
- ESSARBOIS EXPLOITATION
- FIBRERIES DE TOURAINE
- FUZEAU (ETS)
- GAUDELAS ET SES ENFANTS
- GUIDEZ
- HENRY MILLET (ETS)
- KUNKEL
- · LANDRE (ETS)
- LES RONDINS DE SOLOGNE
- LOIZANCE
- MONTALBOT (ETS)
- PARQUETERIE DE FRANCE
- PELTIER (ETS)
- PIERRE ROBERT ET CIE (ETS)
- RAHUELBOIS
- REYON BOIS
- SCIAGE DU BERRY
- SCIERIE DE LANDI
- SCIERIE DE MILLANCAY
- SCIERIE DU PARC
- SCIERIE EPAILLARD
- SCIERIE FEILLET
- SCIERIE GIRARD
- SCIERIE KARPINSKI
- SCIERIE LAURENT
- SCIERIE LEFEBVRE
- SCIERIE MORVAN
- SCIERIE NAVET
- SCIERIE NOEL
- SCIERIES DE LA BRETECHE
- SEF BARILLET
- SYL VALO
- TECSABOIS
- TERTU

## Sciage et rabotage du bois - Grand-Nord-Ouest Bon de commande (2025/1447)

Je commande un exemplaire de ce rapport comprenant les fiches des 47 entreprises. Règlement à réception de l'étude et de la facture. Le support clé USB est fourni avec la mise à jour internet activée jusqu'à fin août 2026.

	225 € <sup>HT</sup> 225 € <sup>HT</sup> 325 € <sup>HT</sup> <del>550 €</del> 440 € <sup>HT</sup>	adresse e-mail impérative remise de 20%	Tampon ou signature
Société A l'attention de Adresse			
CP et ville			

A retourner à La Loupe Financière par courier, par mail ou par fax – mail LLF@LLF.FR – fax +33 4 76 99 93 92

Tout rapport commandé sera livré accompagné d'une facture correspondante (TVA par autoliquidation). Les frais de port sont compris dans les tarifs ci-dessus. Bien que toutes précautions possibles soient prises pour s'assurer de l'exactitude des informations contenues dans ce rapport, il est possible que des erreurs ou omissions soient présentes. Du fait que les données ne peuvent être vérifiées, La Loupe Financière décline toute responsabilité quant à ces erreurs ou omissions. En tous les cas, il ne saurait être réclamé ni obtenu autre chose que le remboursement du coût d'acquisition du présent rapport. [‡2]